



## PAGE DES LECTEURS

RECETTES GOURMANDES



### FILET MIGNON AUX PRUNEAUX ET AUX CHAMPIGNONS



2 filets mignons de veau, 250 g de pruneaux, 250 g de champignons frais, 2 échalotes, 15 cl de vin rouge corsé, 5 cl d'armagnac ou de cognac, 1 cuillerée à café rase de fond de veau, 15 cl de crème fraîche, 20 g de beurre, 1 cuillerée à soupe d'huile, 1 brin de thym, persil, sel, poivre moulu.

Versez le vin rouge dans une casserole, portez à ébullition. Hors du feu, plongez-y les pruneaux et laissez-les 10 mn.

Dans une cocotte à fond épais, faites dorer les filets mignons et les échalotes pelées et hachées avec l'huile et le beurre. Salez, poivrez et parsemez-les avec un peu de thym effeuillé.

Ajoutez les champignons nettoyés et émincés.

Versez le cognac, grattez les sucs de cuisson afin de les dissoudre. Ajoutez les pruneaux sans les égoutter, couvrez et laissez mijoter 20 mn à feu doux.

Environ 5 mn avant la fin de la cuisson, versez la crème et le fond de veau dans la cocotte, remuez et laissez épaissir un peu à découvert.

Décorez avec du persil.

Accompagnement au choix : tagliatelles, purée de céleri, purée de pommes terre, légumes d'automne (butternut, potimarron, carottes, panais...).

Bon appétit !



### CAKE AUX POMMES ET AUX NOIX

Temps de préparation : 15 minutes, temps de cuisson : 50 minutes, nombre de personnes : 6  
180 g de farine, 150 g de sucre, 2 pommes, 1 pincée de cannelle, 1 demi sachet de levure, 130 g beurre, 80 g de cerneaux de noix, 3 œufs.

Préchauffer le four à 180°C. Dans une terrine, fouetter les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Incorporer la farine et la levure, bien mélanger.

Ajouter le beurre fondu. Eplucher les pommes, ôter le cœur et les pépins, les couper en petits morceaux, à ajouter à la préparation.

Terminer en incorporant les cerneaux de noix concassés et la cannelle.

Beurrer un moule à cake, y verser la préparation. Enfourner pour 50 minutes environ.



Bulletin d'information SEPTEMBRE 2020

## EDITO

### SOMMAIRE

**EDITO :**  
Page 1

**INFORMATIONS  
MUNICIPALES :**  
Pages 2 / 3 / 4

**ECONOMIE :**  
Page 5

**ASSOCIATIONS :**  
Pages 6 et 7

**PAGE DES  
LECTEURS**  
Page 8

**BILLET  
D'HUMEUR /  
LES CLOWNS A  
L'ECOLE**  
Page 9

**DIVERS**  
Page 10

Chers habitants de St-Pierre-Bois-Hohwarth,

Cet été qui se termine nous laissera comme à chaque fois le souvenir de moments plus ou moins bons, plus ou moins douloureux. Il restera pourtant comme celui de l'année du Covid, pandémie que les jours ensoleillés et quelques semaines de vacances n'ont pas réussi à faire oublier, encore moins à éradiquer.

Nous sommes nombreux à nous demander où est ce virus avec des services de réanimation beaucoup moins chargés et après un déconfinement plutôt réussi. Et pourtant le nombre de tests réalisés depuis 1 mois a donné son verdict et les conséquences sont sans appel, nous rebasculons en zone rouge, les cas positifs, suite aux nombreux tests, étant jugés trop nombreux même en l'absence de symptômes...

Dans la vallée de Villé, les annulations des animations d'été – Fête de la musique, du cheval, Décibulles, marché des créateurs...–, n'ont pas permis les rencontres conviviales habituelles. Dans notre commune, des élans ont été coupés nets : Saint-Gilles en fête, sanglier à la broche, marches et soirées dansantes, repas de quartiers... D'autres moments de partage plus innovants n'ont pas vu le jour. Et c'est, après de nombreuses hésitations et des échanges réguliers avec la Sous-Préfecture, que l'autorisation de maintenir la restauration lors du pèlerinage du 1<sup>er</sup> septembre n'a pas été délivrée. La saison culturelle à venir ne s'annonce pas non plus sous les meilleurs auspices, de nombreuses troupes de théâtres ayant déjà renoncé à monter sur les planches.

C'est dans ce contexte que je tiens à rassurer nos associations qui savent que le soutien de la municipalité leur est acquis. Nous resterons également vigilants quant aux conduites à tenir et à l'accompagnement à apporter pour faciliter la vie quotidienne de chacun et chacune d'entre vous en espérant la fin rapide de la pandémie. L'équipe municipale bien répartie dans les différents quartiers est à votre écoute.

Les élèves de notre commune ont repris la route vers leurs établissements respectifs, en même temps s'ouvrirait le procès des attentats de Charlie Hebdo. Pour combattre le terrorisme et l'obscurantisme, il faut du courage et de la solidarité au sein de la République qui nous unit. La nation, elle, doit garantir l'enseignement à tous les enfants des savoirs qui les rendront libres, libres de faire leurs choix dans le respect des règles communes. Ceci demandera des efforts à tous, et il est tout aussi urgent pour ceux qui nous gouvernent de passer des paroles aux actes.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### CRCM du 10 juillet 2020 (extraits)

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du Bas-Rhin du 27 septembre prochain. Les délégués au nombre de trois sont Alain Meyer, Nadia Geissler et Frédéric Stocker. Leurs suppléants sont Hubert Senentz, Valérie Resch et Emilie Reibel. Une subvention de l'Etat à hauteur de 50 % permettrait de financer l'achat de matériel informatique. Une somme de 12 000 € est provisionnée sur le compte 2183. Le dossier de demande de subvention a été envoyé accompagné du projet pédagogique rédigé par les enseignants.

### Points divers :

- Le mur d'enceinte du cimetière côté ouest présente des signes de faiblesse. Il n'a pas de fondation. Des devis seront demandés à des entreprises de travaux et de construction. L'architecte des bâtiments de France s'est rendu sur les lieux pour avis.
- Les bancs, poteaux et poubelles ont été livrés, ils seront installés au Saint-Gilles autour du tilleul et le long du mur du cimetière. Un panneau d'affichage sera également mis en place.
- Le pèlerinage est maintenu le 1<sup>er</sup> septembre si les règles sanitaires le permettent.
- Les travaux de téléphonie mobiles sont enfin terminés et les antennes sont opérationnelles.
- Un accident a eu lieu le 3 juillet à Hohwarth. Plusieurs panneaux endommagés devront être changés. La commune va solliciter l'intervention de son assurance.
- Des travaux de plâtrerie seront réalisés au plafond à l'église Saint-Gilles au-dessus de la tribune. La peinture sera rénovée dès que possible.

### CRCM du 21 septembre 2020 (extraits)

Suite à l'appel d'offres pour les travaux de voirie et de réseau d'eaux pluviales lancé le 25 août dernier, c'est la société Colas Nord Est qui est retenue pour un montant de 179 042,30 € HT. Le conseil municipal autorise le maire à signer avec le syndicat d'électricité du Rhin la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux électriques Basse tension, Haute tension, télécom et éclairage public de la rue des Alouettes et de la rue de Dambach. Deux projets et leur plan de financement sont approuvés. Ils vont dans un premier temps permettre de solliciter le Conseil Départemental au titre du fonds de solidarité communale pour des subventions de deux fois 100 000 € consacrées à des travaux de voirie et de réfection de l'éclairage public. Le logement communal au-dessus de l'école a été rénové pour un montant de 5 545 € HT. Il sera reloué à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Un autre appartement sera disponible au-dessus de la mairie début novembre. Suite à une demande de mise en disponibilité, la commune va procéder au remplacement de l'ATSEM pour la fin du mois d'octobre par la création d'un emploi à temps non complet, durée hebdomadaire fixée à 21/35<sup>ème</sup>, en qualité de contractuel. Le contrat de l'agent d'entretien, Mme Magali MEYER, est renouvelé pour 1 an. Une prime Covid exceptionnelle sera versée aux agents municipaux au mois de décembre. La commune va solliciter la dotation de soutien à l'investissement local et la dotation d'équipement des territoires ruraux pour le relevage de l'orgue et la réfection du mur du cimetière.



## DU COTE DES ASSOCIATIONS

### DECOUV'RIRE



St Gilloises, St Gillois,

Depuis le début de l'année, notre pays est confronté au virus du Covid. L'impact sur notre vie et sur le fonctionnement des associations est plus que contraignant. De ce fait depuis mars, « Découv'Rire », comme malheureusement toutes les associations, a été contrainte de stopper son activité.

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons annulé notre soirée dansante, la marche de printemps, le sanglier à la broche. Nous espérons pouvoir reprendre notre calendrier à la rentrée, malheureusement il n'en est rien. Aussi, pour des raisons évidentes, la marche d'automne programmée le 20 septembre n'aura pas lieu.

Néanmoins, nous maintenons l'assemblée générale le 23 octobre. (Je vous rappelle qu'elle est ouverte à tous et sera suivie d'un verre de l'amitié puis d'un repas). Elle se fera via une inscription et dans le respect des gestes barrières avec port du masque et distanciation.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités le plus rapidement possible mais cela ne se fera qu'après de grands efforts de tous pour retrouver une situation normale. Prenez soin de vous et des vôtres.

Laurent HERBST, Président de l'association « Découv'Rire »

### Pastorale des jeunes

Nous invitons les familles à inscrire leurs enfants en vue du 1er Pardon en 2021 et de la 1ère Communion en 2022. Sont concernés les enfants nés en 2012 ou avant.

Inscriptions au presbytère de Villé aux heures de permanence :

- **Du mardi au vendredi de 9h à 11h ou le jeudi de 17h à 19h ou soit par téléphone au 03 88 57 16 43 aux heures de permanence.**

Une réunion d'information aura lieu le mardi 6 octobre à 20h à Villé au foyer Grass qui se trouve derrière l'église de Villé.

Votre curé Olivier Becker et Camille Pourieux coopratrice de la pastorale des enfants

### Théâtre « Sàlz und Pfaffer uf dr Bratter »

Après une année 'blanche' en 2020 nous avons pris, début juillet, la décision de nous remettre à l'ouvrage avec l'objectif de présenter une nouvelle création théâtrale en 2021.

La volonté de proposer un spectacle en 2021 perdure depuis au sein de notre association malgré les incertitudes dues à la crise sanitaire. Le thème est validé, les idées fourmillent et les premiers contours de notre prochaine création se dessinent.

Les *Salz & Pfaffer* enregistrent avec grand plaisir l'arrivée au sein du groupe de Lucas Meyer qui connaît la troupe depuis toujours, son implication sur et autour de la scène sera précieux à tous points de vue. Je profite par ailleurs de cette publication pour faire savoir que nous sommes encore à la recherche d'une personne désirent s'investir, découvrir ou redécouvrir l'univers si particulier du théâtre dans l'ambiance bon enfant de l'association que j'ai le plaisir de Présider. N'hésitez pas à me contacter, soit directement, soit via des membres de Salz & Pfaffer ou par l'intermédiaire de la mairie.

Vous l'aurez compris : nous abordons l'automne avec la volonté et l'espoir de pouvoir remonter sur scène dans des conditions optimales en 2021...de nos nouvelles vous aurez !

Au plaisir de vous saluer bientôt du 'haut' de nos planches !

Yves Meschberger, pour la troupe des Sàlz & Pfaffer



### DU COTE DES ASSOCIATIONS

#### FOOTBALL



### ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL

N° Affiliation L.A.F.A. 582343

Enfin ! Les crampons sont ressortis fouler la pelouse du stade St-Gilles et du terrain synthétique de Triembach-Au-Val. Des fourmis dans les jambes pour les plus de 250 licenciés du club ! Des pitchounes (5-6 ans) aux vétérans (plus de 35 ans), tous les amoureux du football étaient impatients de retrouver le rectangle vert après une demi-saison blanche.

Port du masque et distanciation restent de rigueur dès que cela est possible mais les filets tremblent à nouveau (on espère au moins une fois de plus chez les adversaires par match...) !

En coulisse, le comité, renforcé par Caroline et Estelle, a proposé dans le village une soirée tartes flambées à emporter afin de renflouer la trésorerie du club. Les flammenkuches ont eu un grand succès et nous remercions tous les habitants de Saint-Pierre-Bois et alentours qui toujours nous soutiennent en répondant présents lors de nos manifestations.

Notre traditionnel sanglier à la broche ne pouvant avoir lieu en septembre, c'est autour du terrain que nous pourrons nous rencontrer, pour soutenir une des 4 équipes seniors les dimanches, nos anciens le vendredi soir, ou une de nos 12 équipes de jeunes le samedi. Venez nous encourager mais venez masqués ! Car notre priorité est aussi la vôtre : préserver la santé de tout le monde.



#### Line dance Entr'elles



Nos cours ont repris depuis début septembre le mercredi soir à partir de 19h. Pour raison sanitaire et pour respecter la distanciation physique, nous avons fait 2 groupes répartis de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h. JERUSALEMA DANCE, SAVAGE LOVE, BLINDINGS LIHTS, nous dansons sur plusieurs lignes, pas de prise de tête, rien de tel pour évacuer le stress de la journée.

Portez-vous bien,  
Toute l'équipe Entr'Elles

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### Points divers

- Bourse aux livres : une demande doit être déposée à la sous-préfecture afin de savoir si cette manifestation prévue pour les 16, 17 et 18 octobre prochains peut être organisée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
- Vœux : Ils auraient lieu le 3 janvier 2021 à 17h00 si les mesures sanitaires le permettent.
- Repas des aînés : Prévu pour le dimanche 17 janvier 2021, les mesures sanitaires et l'évolution de la pandémie décideront de son maintien ou non. Le conseil municipal va réfléchir à la composition d'un colis en cas d'annulation du repas.
- Salle des fêtes : Plusieurs travaux de réfection sont envisagés, en partie pris en charge par l'association théâtrale. Le remplacement du poêle à bois, celui de deux WC et du chauffe-eau au gaz. La peinture serait refaite lors d'une journée de travail. Le carrelage sera mis à niveau et recouvert de dalles PVC. Concernant le plafond et les rampants, la solution à apporter est à l'étude.
- Atelier décoration : Une réunion de présentation aura lieu le 22 octobre à 20h afin de lancer un atelier de création de décorations de pâques et d'été pour compléter la décoration florale.
- La batterie du radar à Hohwarth doit être changée. Un radar pédagogique supplémentaire pourrait également être installé à l'entrée N-E de Hohwarth. Pour cela la commune souhaite demander une subvention à la préfecture dans le cadre du plan départemental d'action et de sécurité routière.
- Défibrillateur : Il est envisagé de placer un second défibrillateur près du terrain de foot. Le premier avait été installé à l'entrée de la mairie en 2018.
- Une subvention va être déposée à la Région pour l'achat de matériel pour un projet d'animation (lampes, sono...). Cette demande sera faite par l'ASC T-SPB avec le soutien de la commune.
- Une réflexion sur la mise en place d'un terrain de jeux pour enfants sera menée prochainement.
- Le journal communal sera prêt à être distribué pour début octobre.

#### Elagage et abattage

**Passage d'un lamier** : Un lamier et un broyeur passeront dans les prochaines semaines sur un certain nombre de chemins ruraux afin de couper les branches qui encombrant le domaine public. Les branches coupées seront broyées et rejetées sur les parcelles.

En ce qui concerne le village et son périmètre urbain, la municipalité a contacté plusieurs propriétaires dont les branches et les haies entravent le domaine public. Un délai raisonnable jusqu'au début de l'hiver a été laissé pour y remédier. Ci-dessous le rappel de l'article L. 2212-2-1 du code général des collectivités territoriales :

« 1.-Dans les conditions prévues au II, peut donner lieu à une amende administrative d'un montant maximal de 500 € tout manquement à un arrêté du maire présentant un risque pour la sécurité des personnes et ayant un caractère répétitif ou continu.

1° En matière d'élagage et d'entretien des arbres et des haies donnant sur la voie ou le domaine public »

Il est certain que la commune ne souhaite pas avoir à engager des procédures longues et coûteuses mais certaines situations perdurent et il est maintenant urgent que chacun fasse le nécessaire pour ne pas nuire à la sécurité des personnes et des biens sur le domaine public.

**Arbres malades** : Un certain nombre d'entre vous ont ou vont procéder à l'enlèvement d'arbres morts ou présentant des faiblesses alarmantes et la municipalité approuve ce choix. Il est rappelé que tous les dégâts occasionnés par la chute d'un arbre sont à la charge de son propriétaire. Il en va de même pour les arbres morts en forêt. A ce sujet l'ONF recommande dès à présent l'abattage des arbres morts sur le domaine forestier communal le long des sentiers de randonnée du Club Vosgien.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Compteurs Enedys

Nous avons reçu de nombreux appels et courriels concernant le déploiement des compteurs type Linky. Il est clair que l'installation de ce compteur peut être refusée. La commune ne s'est pas opposée au changement des compteurs dans les bâtiments communaux et dans les coffrets d'éclairage public. Pour rappel les communes ayant voulu s'opposer à l'implantation sur leur territoire ont toutes été déboutées par les tribunaux saisis. La communication d'Enedys à ce sujet a été pour le moins déficiente : si le principe de l'autoconsommation et les avantages du compteur Linky avaient été clairement expliqués en amont, certaines réticences auraient pu être levées. Quant aux champs électromagnétiques, ils sont certainement plus nocifs lors de l'utilisation d'un portable. Les enjeux forts évoqués par certains en termes de protection des données personnelles sont, eux aussi, d'une importance toute relative face au déploiement des caméras de surveillance et à l'utilisation des téléphones de dernière génération.

### Eglise Saint-Gilles

Un appel d'offres pour le relevage de l'orgue de l'église Saint-Gilles a été lancé auprès des facteurs d'orgue. La remise en état devrait être faite pour fin 2021 sachant que les travaux devraient durer au minimum 6 mois.

### Atelier bricolage

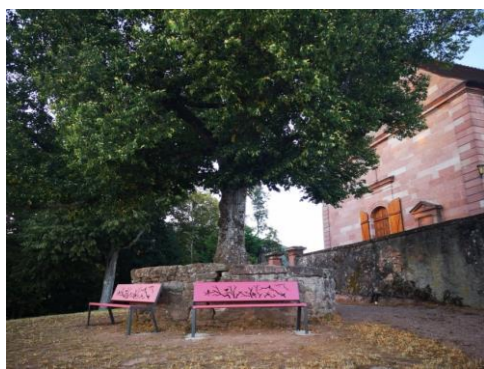
Un atelier de réalisation de sujets en bois peints démarrera cet automne. Il s'agira de compléter les décorations florales ainsi que les papillons et tigres qui ont ravi visiteurs et habitants cet été. Une première réunion d'information aura lieu le **jeudi 22 octobre à 20h à la mairie**, à l'invitation de la commission fleurissement ... Vous êtes tous les bienvenus !!

### Rentrée scolaire

Les écoles de notre RPI accueillent pour la rentrée 2020/2021 un total de 131 élèves. L'école de St-Pierre-Bois / Hohwarth totalise 62 élèves pour 3 classes : 18 CE1, 15 CE2, 18 CM1 et 11 CM2. L'école de Thanvillé a un effectif global de 69 élèves pour 3 classes : 21 CP, 24 PS/MS (9/15) et 24 PS/GS (8/16). Nous souhaitons aux élèves et à leurs équipes enseignantes une année scolaire riche en apprentissages et en découvertes.

### Bancs Saint-Gilles

**Acquisition de 2 bancs et de poubelles pour assurer un meilleur accueil et la propreté autour de la colline Saint-Gilles.**



P.4

## ECONOMIE

### Vincent LAULER

**Nouveau**

*Une nouvelle rubrique ouverte aux entrepreneurs et artisans de notre commune qui pourront profiter de cet espace pour présenter leur activité. C'est Vincent Lauler qui essuie les plâtres pour cette première.*

« Je suis Vincent Lauler, éleveur paysan installé à Saint-Pierre-Bois depuis novembre 2009. Mon métier d'agriculteur m'offre la possibilité d'avoir une activité variée avec la volonté de contribuer à une alimentation saine et de qualité en faisant vivre notre territoire.

Mon troupeau compte environ 40 vaches de race Salers et la suite (les veaux et génisses) et environ 90 hectares de prairies permanentes qui sont exclusivement destinées à nourrir mes animaux. Je n'achète ni fourrage et ni céréales : le foin, regain et la pâture proviennent de ces prairies.

Depuis quelques années la météo est capricieuse : les années s'enchaînent avec un déficit en eau régulier et donc un manque de fourrage toujours plus difficile à gérer. La qualité par contre est exceptionnelle et mon troupeau se porte au mieux. Cette année pour la première fois je me fais beaucoup de soucis pour nourrir mon troupeau jusqu'au printemps. En effet j'ai fait les foins très tôt donc avec une qualité exceptionnelle mais depuis il n'a presque pas plu donc j'ai fait très peu de regain (2eme coupe de l'herbe) car j'ai donné cette herbe à brouter aux vaches en attendant la pluie. Aujourd'hui presque tous les prés sont secs et grillés par le soleil et j'ai commencé à donner mon stock (déjà faible) de fourrage prévu pour cet hiver, il me manque presque 4 mois de fourrage.

J'ai décidé de vendre quelques animaux pour pouvoir garder les autres et passer un hiver plus serein.

Pour une livraison, je dois prévoir une date avec l'abattoir à Rambervillers dans les Vosges (petit abattoir où je suis sociétaire). J'aime vous proposer des colis avec moins de bas morceaux (à mijoter), je dois donc envoyer une partie des épaules en haché (également réalisé par l'abattoir) ou en charcuterie transformée à Epinal. Je dois aussi prévoir un peu de viande « Prêt à Découper » (en grosses pièces) pour le magasin de producteurs de la Nouvelle Douane et pour les restaurateurs partenaires.

Avant de partir, tout doit être programmé avec tout le monde, y compris avec vous qui avez commandé mais malgré mon estimation de poids, les quantités récupérées sont toujours variables.

Faites-vous plaisir avec de la viande de qualité :

- Je vous propose toute l'année en surgelé : des abats (foie, cœur, langue, rognons, joue, tête de veau...) et des hachés fermiers par 2 : veau (5,50€) et bœuf (5€)
- Je vous propose tous les mois des colis de viande (dans la limite des disponibilités)

Les colis de 5 ou 10/12kg sont composés d'un assortiment équitable de morceaux :

- ✓ Pour le veau : Blanquette, rôtis, jarret, escalope, côtelettes...
- ✓ Pour le bœuf (génisse) : pot au feu, bourguignon, rôtis, steak, rosbif, côte...

Les prochaines livraisons sont prévues pour :

- ❖ La semaine du 16/09 Bœuf
- ❖ La semaine du 14/10 Veau
- ❖ La semaine du 25/11 Bœuf
- ❖ La semaine du 09/12 Bœuf



N'hésitez pas à me solliciter pour la restauration de vos événements !! Je vous remercie pour votre soutien passé et à venir, mangez local, manger Bio, soutenez les producteurs !! »

A Bientôt

Vincent Lauler 06 84 42 12 62 vlauler@yahoo.fr